

OBJET : Demande d'inscription temporaire à Fil Blanc, le service public de transports collectifs dédié aux personnes à mobilité réduite du Syndicat des Mobilités de Touraine.

Madame, Monsieur,

Vous avez un problème de mobilité (handicap moteur ou visuel temporaire, jambe cassée...), suite par exemple à une opération ou un accident, qui vous empêche d'emprunter pendant quelques semaines les transports collectifs urbains Fil Bleu et vous souhaitez faire appel à Fil Blanc.

Afin de vous proposer un service adapté à votre situation, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le dossier ci-joint dûment rempli et accompagné des justificatifs demandés. Après analyse, une réponse vous sera apportée sous 15 jours.

Dès à présent, nous nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire. Le service Fil Blanc est à votre écoute au 02 47 77 48 48.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le service Fil Blanc

A noter : Les transports effectués dans le cadre du suivi d'une ALD (Affection Longue Durée) à destination des médecins, kinésithérapeutes ou centres de soins spécialisés, feront l'objet d'une prescription médicale de transport délivrée par votre médecin pour une prise en charge par votre Caisse Médicale (CPAM ou autre). Vous devrez avoir recours à un taxi conventionné. En aucun cas, nous ne pourrions effectuer ces transports.

DEMANDE D'INSCRIPTION TEMPORAIRE

L'USAGER

☐ Mme ☐ M

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél fixe :

Tél portable :

Adresse électronique :

LE RESPONSABLE LEGAL ET / OU LA PERSONNE A CONTACTER

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tél fixe :

Tél Portable :

LE TYPE DE HANDICAP :

Votre handicap est de type : ☐ Moteur ☐ Visuel

VOUS VOUS DEPLACEZ LE PLUS SOUVENT AVEC :

Un fauteuil roulant : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, ce fauteuil est : ☐ manuel ☐ pliable ☐ non pliable ☐ électrique

Marque : _____ Modèle : _____

=> Joindre le certificat d'homologation au transport du fauteuil sous la norme NF ISO 7176-19 (se rapprocher du constructeur si besoin).

Si votre fauteuil est pliable, pouvez-vous vous transférer **seul(e)** de votre fauteuil vers un siège de véhicule non adapté ? ☐ Oui ☐ Non

Des cannes anglaises ou un déambulateur ? ☐ Oui ☐ Non

Un chien d'assistance ou un chien guide ? ☐ Oui ☐ Non

Autres ? Précisez :

Avez-vous des besoins spécifiques ? (joindre un courrier explicatif si nécessaire)

.....
.....

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Copie de la carte d'identité
- Certificat médical détaillé attestant :
 - o d'une part, d'une opération ou d'un accident, en précisant la nature du handicap moteur ou visuel temporaire, le mode de déplacement, les difficultés associées pour utiliser les transports en commun du réseau urbain et les points de vigilance éventuels pour notre personnel.
 - o et d'autre part, de la durée prévisionnelle de ce handicap temporaire (renouvelable)
- Si fauteuil roulant : certificat d'homologation au transport du fauteuil sous la norme NF ISO 7176-19 (se rapprocher du constructeur si besoin).

Dossier à compléter et à renvoyer, accompagné des pièces justificatives indiquées ci-dessus, par mail à service.clients@filblanc.fr ou par courrier à :

FIL BLANC / Keolis Tours Access, 10 rue des Granges Galand, 37 550 SAINT AVERTIN

☐ Je consens au traitement des données relatives à ma santé dans le cadre de l'étude de mon dossier de demande de transport PMR

Les informations recueillies par Keolis Tours Access à partir de ce formulaire, font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion administrative et comptable des services de transport PMR. Ces données sont destinées à Keolis Tours Access, qui en est responsable du traitement, ainsi que, le cas échéant à ses partenaires, sous-traitants ou prestataires situés dans ou hors de l'Union Européenne et au Groupe Keolis. La base légale du traitement est l'exécution de mesures précontractuelles et contractuelles. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, nous vous invitons à consulter le règlement public du service de transport spécialisé Fil blanc, ou notre politique de confidentialité disponible sur filblanc.fr.

Conformément à l'article 34 de la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en écrivant à Fil Blanc, 10 rue des Granges Galand - 37550 ST-AVERTIN

Cadre réservé au service Fil Blanc

Demande reçue le : ____ / ____ / 20__

☐ Carte d'invalidité – date limite de la carte d'invalidité : ____ / ____ / ____

☐ FR ☐ Certificat d'homologation

☐ Cécité

☐ Autre ☐ Carte d'identité

☐ Certificat médical - Nom du Médecin Expert : _____

Date de la visite: ____ / ____ / 20__

Avis ☐ Favorable ☐ Défavorable en date du : ____ / ____ / 20__

Motif :

Décision notifiée au demandeur le : ____ / ____ / 20__